0370009J ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS 28 QUAI DANTON 37501 CHINON CEDEX

Tel: 0247935000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 53 Année scolaire : 2015-2016 Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration Convoqué le : 31/05/2016 Réuni le : 13/06/2016

Sous la présidence de : Isabelle Fernandes

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

_

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

891.20€ - autorise l'Agent comptable à procéder à l'encaissement d'un chèque émis par l'association AMOPA pour le remboursement de titres de transports au titre des frais liés au séjour d'élèves de 1ère STMG à Strasbourg.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 21

 Pour :
 21

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0